

PROJET PEDAGOGIQUE

Du

PERI'S COOL

périscolaire et accueil collectif à caractère éducatif

de mineur de

Solgne



**SUD
MESSIN**
Communauté de communes

Direction : Anaëlle BITSCH DOSCH

5, place du 18 novembre

57420 SOLGNE

03 87 57 70 21 ou 06 80 55 98 84

2022/2023



Table des matières

HISTORIQUE DU PERI'S COOL.....	6
LE PERISCOLAIRE : LE PERI'S COOL.....	7
L'aménagement de l'espace.....	7
L'équipe.....	8
• L'animation.....	8
• La direction.....	9
• Les acteurs et les intervenants extérieurs.....	9
Fonctionnement.....	10
• Le recrutement.....	10
• Les réunions.....	10
• La formation, l'accompagnement et l'évaluation de nos animateurs stagiaire.....	10
Modalités d'inscription et tarifs.....	10
Rappel du projet éducatif.....	10
Constat.....	11
Les objectifs et les moyens pour atteindre ma finalité.....	13
Les évaluations.....	14
Les activités.....	17
Organisation du Périss'cool.....	19

Une journée pour les 3/6 ans.....19

• **Les accueils.....19**

• **Les repas.....19**

• **Le goûter.....19**

Une journée pour les 7/11 ans.....20

• **Les accueils.....20**

• **Les repas.....21**

• **Le goûter.....21**

La prise en charge d'une personne porteuse de handicaps21

La santé.....22

La communication.....22

L'ACCUEIL de LOISIRS : PERI'S COOL.....24

L'aménagement de l'espace.....24

L'équipe.....25

○ L'animation.....	26
○ La direction.....	26
○ Les acteurs et les intervenants extérieurs.....	27
Fonctionnement.....	27
○ Le recrutement.....	27
○ Les réunions.....	27
○ La formation, l'accompagnement et l'évaluation de nos animateurs.....	27
Modalités d'inscription et tarifs.....	28
Rappel du projet éducatif.....	28
Constat.....	28
Les objectifs et les moyens pour atteindre ma finalité.....	30
Les évaluations.....	32
Les activités.....	35
Organisation du Péri's cool.....	36
Une journée au centre pour les 3/11 ans.....	36
• Les accueils.....	36
• Les repas.....	37
• Le goûter.....	38

La prise en charge d'une personne porteuse de handicaps.....38

La santé39

La communication.....39

HISTORIQUE DU PERI'S COOL

Le péri's cool de Solgne est géré par la communauté des communes du sud-messin depuis 2021 mais à débiter sous la gestion du C.C.A.S. de Solgne

Un Centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines :

- l'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire ;
- l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux ;
- l'animation des activités sociales.

Existant de plein droit à l'échelon local et dont la compétence s'exerce uniquement sur le seul territoire de la commune, le Centre communal d'action sociale est une personne morale droit publique, et son contentieux relève de la juridiction administrative. Bien qu'enfermée dans une spécialisation assez étroite, il a une autonomie de gestion, même s'il est rattaché à une collectivité territoriale. Elle est sous convention avec la caf, possède un agrément jeunesse et sport, ainsi qu'un agrément PMI afin d'accueillir les enfants âgés de 3 ans. Créé il y a bientôt 30 ans, les C.C.A.S. comme celui de Solgne mettent en œuvre la politique sociale de la commune en établissant un analyse annuelle des besoins sociaux de l'ensemble de la population.

Le 1^{er} septembre 2021, les compétences périscolaires ont été reprises par la Communauté de Communes du Sud-Messin.

LE PERI'S COOL : le périscolaire.

HISTORIQUE :

En 1990, il s'est doté d'une structure périscolaire composée d'une directrice (stagiaire BAFD) et d'une dizaine d'animateur (animatrices). Pour ma part, j'occupai un poste d'animateur diplômé BAFA. Elle accueille les enfants du regroupement pédagogique du village (3 à 17 ans) composé de 11 communes autour de Solgne (Ancy les Solgne, Buchy, Liéhon, Silly en Solgnois, Secourt, Saily Achâtel, Moncheux, Juville, Vulmont, Liocourt et Alaincourt le Côte). La structure a pour vocation de mettre en place un accueil périscolaire et un accueil collectif à caractère éducatif de mineur en juillet. Le village s'est agrandi et en 2016 j'ai passé le BPJEPS afin de permettre au périscolaire d'accueillir plus d'enfant.

HORAIRES du Péri's cool:

L'amplitude horaire du péri's cool est :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- Le matin de 7h30 jusqu'à 8h30

- Le midi de 12h à 14h
- Le soir de 16h30 à 18h30

Mercredi :

- Le matin, accueil de 7h30 à 8h45
- Le midi et après midi de 12h à 18h30

Organisateur	Communauté de Communes du Sud-Messin
Nom de l'accueil	Péri's cool
Lieux de l'accueil	Place du Colombier - 57420 Solgne
Coordonnées	03 87 57 62 94 /06 80 55 98 84
Public	3-11 ans
Horaires	7h30-18h30
Date	Année 2022/2023
N° agrément Jeunesse et sport	0570867AP000422

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Il est constitué d'une cour extérieure fermée, d'un hall d'entrée qui nous sert de lieu de repli en cas de pluie. Cette pièce est très haute sous plafond et est équipée d'une partie de gazon synthétique, d'une table de ping-pong et d'un baby-foot. Une salle d'activité, une salle de lecture, une salle de repos, une salle de jeux pour les moins de 6 ans et une petite cuisine constitue le reste du site. Des toilettes pour personne porteuse de handicap moteur, pour les moins de 6 ans et des toilettes adultes sont prévues. Notre bâtiment possède un agrément pour 49 personnes. Afin de compléter notre lieu de vie et d'activité pendant la durée du centre, la mairie et le CCLI met à disposition plusieurs locaux:

- Une salle de restauration (salle du colombier pour une capacité de 120 personnes).
- Une salle des fêtes.
- Un city-stade.
- Un gymnase et 2 terrains de football et un dojo.
- La cour de l'école primaire ainsi le pré attenant.
- Plusieurs salles sont également à notre disposition dans l'école maternelle (salle de sieste, toilettes ainsi que du matériel d'activité motrice).

Pour que chacun puisse prendre possession de ces lieux, il est essentiel que l'équipe d'animation, aidée par les enfants, aménage les salles à leurs convenances. L'environnement est déterminant dans le développement de l'individu, l'enfant doit s'y sentir bien, trouver ses repères, et satisfaire tous ses besoins, qu'ils soient ludiques, cognitifs, sensoriels, qu'ils aient besoin de repos, de découverte, de jouer seul ou en équipe...

L'espace n'est pas figé durant le périscolaire, et il pourra évoluer au gré des envies et des besoins, des enfants et des animateurs.

Des coins aménagés seront mis en place pour chaque tranche d'âge, comme :

- Les jeux de construction (lego, cube ...)
- Les jeux d'imitation (poupées, déguisements, marionnettes...)
- Les jeux de société
- La lecture
- ...

La structuration spatiale est un aspect important dans le développement des enfants, où celui-ci passe d'un espace perçu à un espace représenté. C'est la capacité à se situer, à s'orienter, à s'organiser. Il se déplace ainsi dans son environnement du monde proche et lointain et il a la possibilité de construire un monde réel ou imaginaire. C'est pourquoi, la circulation des enfants dans l'enceinte du PÉris'cool se fera en autonomie, la plus libre possible pour les grands, et en découverte pour les petits. C'est-à-dire, que les grands, en ayant demandé la permission, pourront se rendre aux différents ateliers, et aux toilettes sans que l'animateur soit derrière eux tout le temps. Cela les responsabilisera et un climat de confiance pourra être installé entre l'animateur et les enfants. Pour les petits, la découverte signifie que l'animateur accompagne les enfants dans les différents endroits du périscolaire, et s'assure qu'ils s'y accommodent. Une fois que les enfants auront pris possession de tous ces lieux de vie, ils pourront s'y rendre seuls, selon le jugement de l'animateur. Bien évidemment, si l'animateur ressent le besoin de vérifier le comportement de certains enfants, ou s'il remarque que leur comportement n'est pas digne de confiance, il fera le nécessaire pour assurer leur sécurité. Je rappelle que la confiance n'exclue pas le contrôle. Les enfants pourront ainsi aller à la rencontre des autres groupes et animateurs, trouver du plaisir à expérimenter diverses sensations spatiales, établir des rapports d'ordre topologique en percevant des notions de voisinage, de séparation, et d'entourage.

Le but étant que l'enfant accède à l'espace représentatif, où il sera capable de perspective, de décentrer sa perception de l'espace, c'est-à-dire de ne plus voir l'espace uniquement par rapport à lui-même.

L ' EQUIPE

Composition

- 1 directeur : Lassard Denis (BPJEPS LTP)
- 2 directrices adjointes : Karen Pullen (stagiaire BAFD), Anaëlle Bitsch-Dosch (stagiaire BAFD).
- 6 animateurs BAFA/CAP petite enfance permanents : Evelyne Abdelkader, Alexia Rodak, Séverine Sémenzi, Lisa Faye, Olivier Tuakli, Hanna Jacquot, Hélène Truchot.
- 3 animatrices (stagiaire BAFA) : Solenn Rosset, Solange David, Vanessa Beghin.

L'animation :

Les animateurs travaillent en équipes, sur la mise en place du projet pédagogique, dirigé par le directeur, et régi par le projet éducatif de la structure. Ils doivent construire une relation de qualité avec les enfants qui leur seront confiés. Ils participent à l'accueil, la communication et au développement des relations entre les différents partenaires, parents, intervenants, personnels de service... De plus ils encadrent et animent la vie quotidienne, en proposant des activités adaptées aux besoins des enfants, et en les accompagnants dans leurs projets.

Leurs compétences

Savoir être :

- À l'écoute des autres (enfants, parents, collègues...)
- Présent et disponible
- Dynamique et organisé
- Cohérent vis-à-vis des règles de la structure
- Respectueux des locaux et du matériel
- Patient
- Ponctuel
- Modérer ses paroles

Savoir :

- Connaitre la réglementation
- Connaitre les intérêts du public (rythme et étapes de développement)
- Préparer ses temps d'activité
- S'adapter, motiver et valoriser son public
- Proposer des activités diversifiées
- Gérer un groupe

Savoir-faire :

- Animer, rendre les activités vivantes et attractives
- Prendre des initiatives
- Mettre en confiance les enfants et aider ceux qui en ont besoin
- Veiller à la santé physique et psychologique de l'enfant ainsi qu'à sa sécurité affective et corporelle
- Réguler et tempérer un groupe
- Donner son avis

Chaque animateur présent proposera une activité. Elles seront affichées sur un tableau chaque semaine (manuelle ou sportive). Pendant l'accueil en début de semaine, les enfants s'inscriront à l'activité qui leur plaît. Si une activité compte trop d'inscrits par rapport aux effectifs d'encadrement, l'animateur sera renforcé par un stagiaire. Dans le cas contraire, elle sera fusionnée avec l'activité qui aura le moins d'inscrits. Tant que possible, l'activité annulée devra être reproposée, ou réalisée avec les enfants qui l'ont demandée.

Certaines activités sont récurrentes chaque semaine, et demanderont une organisation spéciale.

La direction :

Le directeur doit être capable d'affirmer et d'argumenter ses intentions et ses choix éducatifs. Il doit connaître et comprendre le projet éducatif, savoir prendre du recul et analyser son rôle. Dans la gestion de son équipe, il organise les missions de chacun, répartit les tâches et vérifie le bon fonctionnement de l'équipe d'encadrement. Il va également établir une démarche d'accompagnement et de formation de l'équipe. Il accueille, soutient, évalue et porte une appréciation sur les animateurs stagiaires.

Le directeur va mettre en œuvre toutes les mesures et procédures nécessaires pour garantir la sécurité physique, morale et affective des participants et de l'équipe.

Il va mettre en œuvre une organisation administrative permettant de répondre aux besoins de l'organisateur. Pour la gestion financière, elle est gérée par la communauté des communes du sud-messin.

Le directeur informe les familles sur le fonctionnement et l'organisation du périscolaire, à l'aide de support de communication.

Il identifie et choisit des prestataires et les sorties répondant aux besoins des enfants et sélectionné par l'organisateur.

Son rôle est d'assurer la gestion matérielle et pédagogique, de faire le lien entre les parents et le centre.

Il est chargé de la préparation et du bon déroulement du périscolaire.

Les acteurs et les intervenants extérieurs :

La société API livrera les repas chaque matin et ils seront mis en chauffe par Mme Lise FAYE.

La boulangerie de Solgne fournira le pain à la cantine.

Mme Karine PEPIN, professeure de yoga interviendra les vendredis soir de 16h45 à 17h15 pour les maternelles et de 17h15 à 17h45 pour les primaires.

Fonctionnement

Le recrutement :

Le recrutement est effectué par moi-même en accord avec la coordinatrice et la présidente de la ComCom.

Les réunions :

Avant la rentrée, une réunion de préparation est organisée afin d'organiser les semaines, les activités et ainsi que le rôle de chacun. Pendant le périscolaire, et malgré notre emploi du temps relativement chargé, il est important de garder des temps de réunions et de communication pour un bon déroulement. Des réunions seront organisées avant chaque vacance. Elles auront pour but de dresser un bilan global du périscolaire. De plus, elles pourront être organisées en urgence si le besoin s'en faisait sentir.

La formation, l'accompagnement et l'évaluation de nos animateurs :

Un entretien trimestriel est effectué en présence du président de la communauté des communes, du personnel d'animation et de moi-même et un entretien mensuel pour l'équipe d'animation par moi-même. Un bilan de chaque trimestre est établi en mettant en notifiant à l'intéressé(e) les points positifs et négatifs relevés, les objectifs attendus, etc...

Modalités d'inscription et tarifs :

L'inscription au périscolaire se fait le matin pour la journée. L'inscription aux repas doit être envoyée au directeur du périscolaire avant le mardi pour la semaine suivante.

Plusieurs pièces sont à fournir:

- Bulletin d'inscription complété et signé.
- Fiche sanitaire complétée et signée incluant les P.A.I.
- Photocopie du carnet de santé
- Règlement intérieur avec la mention lu et approuvé, daté et signé.
- Dernière feuille d'imposition.
- Différentes autorisations

Le paiement s'effectue en fin de mois après réception de la facture.

Les tarifs :

Voir règlement intérieur

Rappel du projet éducatif (voir annexe)

Le projet éducatif est basé sur le développement social, éducatif et culturel de l'enfant. L'équipe pédagogique agit pour que tous les enfants vivent pleinement les activités proposées. Elles ont pour but, de les insérer dans la société, et de faire d'eux, des individus à part entière, libres et responsables tout en respectant son prochain.

L'accueil a pour but de donner des repères, ou l'enfant pourra se retrouver facilement dans les mêmes situations qu'à l'école, au foyer, ou chez lui.

Les activités sont là pour les éveiller, leur donner de l'importance, qu'elles soient une réussite ou un échec. Elles leur permettent de découvrir leur propre existence, leur environnement, et d'y prendre place avec les autres.

Constat

Pour réussir ce constat, la participation des mairies a été nécessaire afin de récolter le maximum d'informations sur la population des 11 communes dont les enfants sont susceptibles de fréquenter le centre cet été.

- La population de Solgne est actuellement de 1 092 habitants contre 257 habitants en 1968. Sur le long terme la population a augmenté de 835 habitants sur une période de 44 ans, soit une évolution de 324,90% entre 1968 et 2012. Pour les autres villages, voici les derniers chiffres de la population et la répartition des 294 enfants de 0 à 14 ans datant de 2012.

VILLAGE	POPULATION	ENFANT
Ancy-les-Solgnes	comptabilisée avec Solgne	
Buchy	119 hats	36
Liocourt	147 hats	26
Silly-en-Solgnois	34 hats	4
Secourt	212 hats	57
Sailly-Achâtel	244 hats	53
Moncheux	116 hats	40
Vulmont	42 hats	6
Juville	116 hats	23
Liéhon	106 hats	9
Alaincourt-la-Côte	136 hats	40

Le regroupement de toutes ces communes est composé de 2364 habitants dont 595 enfants de 0 à 14 ans.

La tranche d'âge la plus importante de Solgne est la tranche des 45 à 59 ans avec 270 habitants, soit 25% de la population.

La seconde tranche d'âge de la population la plus importante à Solgne est celle des 30 à 44 ans avec 255 habitants.

La 3eme est celle des 0 à 14 ans avec 244 habitants.

La 4eme est celle des 15 à 29 ans avec 197 habitants.

La 5eme est celle des 60 à 74 ans avec 99 habitants.

La 6eme est celle des 75 à 89 ans avec 23 habitants.

La 7eme est celle des plus de 90 ans avec 4 habitants.

Environ 50% de la population solgnoise a entre 30 et 59 ans

- La structure familiale des habitants de Solgne.

463 habitants sont mariés
289 sont célibataires
36 habitants de Solgne sont divorcés
35 sont veufs 36 habitants de Solgne sont divorcés.

- Le nombre de familles à Solgne est de 324 dont 124 sont des couples sans enfants, 88 familles ont un enfant, 76 familles ont deux enfants, 32 familles ont trois enfants, 4 familles ont quatre enfants ou plus: environ 70% des familles de Solgne.
120 habitants ont emménagé à Solgne cette année
- Répartition socioprofessionnelle de la population de Solgne

La population de Solgne compte 841 habitants de plus de 15 ans.

12 agriculteurs, dont 4 hommes et 8 femmes.

25 artisans, commerçants ou chefs d'entreprise, dont 16 hommes et 8 femmes.

62 cadres ou professions intellectuelles supérieures, dont 54 hommes et 8 femmes.

181 de professions intermédiaires, dont 82 hommes et 99 femmes.

185 employés, dont 37 hommes et 148 femmes.

144 ouvriers, dont 136 hommes et 8 femmes.

95 retraités, dont 54 hommes et 41 femmes.

136 d'autres professions, dont 54 hommes et 82 femmes

Le revenu moyen mensuel par foyer est d'environ 2235.00 €

- Associations ou structure de Solgne

Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS La Versée). Certains enfants sont scolarisés dans l'école mais ne fréquentent pas le périscolaire. En revanche une quinzaine d'enfants s'inscrivent à l'ACCEM de juillet Centre Culturel de Loisirs Inter-villages (C.C.L.I.) avec section couture, badminton, batterie, guitare...

Les pêcheurs du Pâtural

Entente de football Solgne-Delme

Club de tennis

Club d'athlétisme

La Fédération Départementale de la Moselle des Familles rurales

Etc...

- Commerces de proximité

Une boulangerie, un café tabac presse, une pharmacie, 2 médecins, un restaurant, un kebab, un traiteur, 3 dentistes, 1 sophrologue, 2 kinésithérapeutes, 2 infirmiers, 2 orthophonistes et une ostéopathe sont installés dans le village. Une grande surface (Aldi) est également dans la zone industrielle d'Ancy-les-Solgne.

Les enfants accueillis par le périscolaire viennent principalement de familles stables, qui vivent dans des conditions économiques favorables mais de village peu peuplé. Leurs échanges avec les autres communes se limitent pour la plupart à l'école. Il en va de même pour les enfants de la MECS qui, après une journée de classe retournent dans leurs bâtiments. La demande de prise en charge des enfants pendant les temps de loisir est importante.

Au sein des villages environnants et de Solgne, les deux parents sont salariés, et ont un temps de trajet s'ajoutant à leurs horaires de travail. Les enfants rentrent chez eux avec le bus unique après l'école. De ce fait, les enfants ont des libertés à la maison et sont surprotégés par les parents qui les mettent sur un piédestal,

le peu de temps qu'ils ont avec eux. On peut donc en déduire que leur besoin de sécurité est faible. Ils ont déjà leur place dans le groupe « famille », au sein duquel ils évoluent au travers du regard de leurs parents. Leur estime d'eux-même est déjà importante, et ils souhaitent de la reconnaissance de la part de leurs camarades, ainsi qu'un statut. Le problème étant que par manque d'expérience, le statut qu'ils souhaitent est le même que celui qu'ils ont dans leur groupe « famille » ou leur groupe d'internat. Cela engendre des conflits de position quand ils sont ensemble, une forte compétitivité dans les jeux collectifs, et une individualisation.

Ce sont également des enfants ayant des connaissances, cultivés et sensibilisés à l'éducation à l'environnement puisqu'ils évoluent dans un cadre privilégié. L'école les sensibilise au tri des déchets, à l'écocitoyenneté, et au développement durable. Malgré toutes ces connaissances, les enfants ne vont pas à la découverte des différents milieux naturels qui entourent le centre (espace vert, forêt, étang...). Ce sont des enfants savants, de par leurs parents qui sont qualifiés. Ces derniers poussent leurs enfants à s'instruire, mais il leur manque la curiosité du terrain et de l'autre, puisqu'ils sont souvent à la maison et sont plus attirés par l'ordinateur, la console ou le téléphone: des outils individualistes.

Nous ne devons pas négliger leur sociabilisation qui devient difficile avec ces enfants qui n'ont pas de limites parentales. Notre tranche d'âge se situe en plein dans la période de découverte de la société. L'enfant peut être complètement égocentrique, et voit le monde uniquement de son point de vue. Il commence à construire une vie de groupe où il se détache de sa famille, mais il reste avec des enfants de même sexe que lui et du même village, fait attention à son look, et peut entrevoir le monde d'un autre point de vue que le sien.

PROBLÉMATIQUE : Comment peut-on aider les enfants des communes environnantes, les enfants de la MECS, ainsi que les nouveaux arrivants dans le village à mieux se connaître en partageant des moments d'échange, de découverte et de joie ?

FINALITÉ : Pour que les enfants puissent s'épanouir, il est nécessaire de les faire évoluer ensemble autour de projet commun où chacun pourra amener ses idées et ses compétences : les faire « vivre ensemble ».

Les objectifs et les moyens pour atteindre ma finalité.

I/ Objectif général : L'enfant devra être plus sociable.

I/1 Objectif intermédiaire : L'enfant va augmenter ses connaissances sur lui-même.

I//11 Objectif opérationnel : Etre capable de prendre la parole.

MOYEN pour tous : mise en place de temps de paroles, forum, débat.

I/1/2 Objectif opérationnel : Etre capable de prendre des initiatives.

MOYEN pour les 3/11 ans: pendant les repas (débarrassage, distribution des corbeilles de pain, des cruches d'eau, etc...)

I/2 Objectif intermédiaire : Découverte de l'autre.

I/2/1 Objectif opérationnel : Etre capable d'écouter l'autre.

MOYEN pour les 3/11 ans : mise en place de temps d'écoute, de jeux, d'échange...

I/2/2 Objectif opérationnel : **Etre capable de travailler avec l'autre.**

MOYEN pour tous : coopération au cours de l'activité, de sport collectif, des courses...

II/ Objectif général : L'enfant développera un meilleur esprit d'entraide et de solidarité.

II/1 Objectif intermédiaire : **Participer au dynamisme du groupe.**

II/1/1 Objectif opérationnel : **Etre capable d'encourager son groupe.**

MOYEN pour tous : lors d'un grand jeu, l'enfant devra encourager son équipe, sa table ou sa classe.

II/1/2 Objectif opérationnel : **Etre capable de construire une équipe.**

MOYEN pour tous : l'enfant devra participer à la création d'une équipe ("cri de guerre", nom, emblème...)

II/2 Objectif intermédiaire : **Développer la responsabilité individuelle.**

II/2/1 Objectif opérationnel : **Etre capable de comprendre les règles d'un jeu.**

MOYEN pour tous : l'enfant présentera un jeu ou un sport aux autres enfants en expliquant les règles.

II/2/2 Objectif opérationnel : **Etre capable d'arbitrer un jeu (de prendre des décisions).**

MOYEN pour tous : l'enfant devra arbitrer un match, un jeu de société...

Les évaluations

Evaluation Objectif Opérationnel I/1/1

ETRE CAPABLE de prendre la parole

L'outil :

Pour évaluer cet objectif, je demanderai à mon équipe d'évaluer durant la journée et de noter le nombre de prises de paroles par des jeunes différents.

Pour cela, j'ai créé une fiche de prise de note d'évaluation où ils pourront représenter rapidement chaque prise de parole de jeunes différentes, par un trait dans une case (+ de 60% de prise de parole par des enfants différents, puis le nombre de prise de parole++).

Seuil à +

L'évaluation :

Evaluation Objectif Opérationnel I/1/2

ETRE CAPABLE de prendre des initiatives

L'outil :

Pour évaluer cet objectif, je demanderai à mon équipe de noter toutes les initiatives quelles qu'elles soient.

J'ai fait un tableau à remplir tout au long de la journée. Celui ci s'appuiera sur trois critères :

- Le nombre d'enfant faisant preuve d'initiatives sans sollicitation.
(Seuil : + de 50 % par jour)
- Le nombre de sollicitation des animateurs.
(Seuil : - de 25% par jour)

L'équipe notera le nombre de fois où elle était allée rappeler aux enfants de ranger par exemple.

- Le nombre d'enfant faisant preuve d'initiatives par imitation
(Seuil : - de 25 % par jour)

Les animateurs doivent, pour ce critère d'observer si les initiatives de certains enfants étaient influencées par leur groupe de copains.

L'évaluation

Evaluation Objectif Opérationnel I/2/1

ETRE CAPABLE d'écouter les autres

L'outil :

Pour évaluer cet objectif, j'utiliserai deux critères :

- Je donnerai à mon équipe une échelle de 20 cases à griser au cas où les enfants ne seraient pas attentifs aux paroles des autres. En fin de semaine, je comptabiliserais les cases blanches qu'il restera et je noterais les enfants à qui il en restera plus de 15. Mon seuil d'acceptabilité pour valider mon objectif sera de 75% de cases blanches.

- Le nombre d'enfant ayant conservé leurs 15 cases blanches devra être de 50% de l'effectif afin de valider mon objectif.

L'évaluation :

Evaluation Objectif Opérationnel I/2/2

ETRE CAPABLE de travailler avec les autres

L'outil :

Pour évaluer cet objectif, j'utilise 2 critères sur une journée:

- Le nombre de fois où l'enfant à travailler avec les autres (+ de 3 fois)
- Les enfants avec lesquels ils ont travaillé (avec les copains -, même tranche d'âge -)
La validation de mon objectif sera + :+/-

L'évaluation :

Evaluation Objectif Opérationnel II/1/1

ETRE CAPABLE d'encourager son équipe

L'outil :

Pour évaluer cet objectif, j'ai utilisé 2 critères :

- L'enthousiasme dans les encouragements : ++/+/-/--
- L'intérêt porté à son l'équipe : ++/+/-/--

L'évaluation :

Evaluation Objectif Opérationnel II/1/2

ETRE CAPABLE de construire un équipe

L'outil :

Pour évaluer cet objectif, les animateurs devaient, pour les jeux, désigner de façon aléatoire des chefs d'équipe puis ces derniers choisissaient leurs membres. L'animateur devait ensuite noter l'équilibre des équipes :

Selon : l'âge identique (- de 25%), le sexe différent (50%), ses affinités (- de 25%).

L'évaluation :

Evaluation Objectif Opérationnel II/2/1

ETRE CAPABLE de comprendre les règles d'un jeu

L'outil :

Pour évaluer cet objectif, deux critères sont nécessaires :

- L'attention pendant l'explication des règles du jeu (-de 1 remarque)
- La bonne restitution des règles aux participants du jeu (- de 2 erreurs)

Le succès de mon objectif résidera sur la réussite d'au moins un des 2 critères.

L'évaluation :

[Evaluation Objectif Opérationnel II/2/2](#)

ETRE CAPABLE d'arbitrer un jeu

L'outil :

Pour évaluer cet objectif, deux critères seront pris en compte :

- La connaissance des règles (- de 2 erreurs d'arbitrage)
- Le positionnement

Ici il faudra être attentif si le jeune réussit seul à faire respecter les règles, ou s'il a besoin d'aide.

Ce tableau sera rempli en fin de journée, par l'animateur, qui a fait un jeu avec mise en place d'arbitrage.

Le succès de mon objectif résidera sur la réussite d'au moins un des 2 critères.

L'évaluation :

Les activités

Tout au long de l'année, l'éducation nationale impose à l'enfant un rythme scolaire soutenu et imposé. Pour aller à l'encontre de cette façon de procéder, l'enfant sera chez nous « acteur » en lui donnant de l'autonomie dans son comportement ce qui lui permettra de s'approprier les changements dus à son développement, en le valorisant aux yeux des autres, en l'intégrant dans un groupe qu'il ne connaît pas et qui l'accepte et en lui donnant du plaisir dans les activités qu'il mènera. C'est pourquoi il nous appartient de lui proposer un vaste choix d'activités manuelles et créatives, de découverte sportive ou artistique, d'expérience technique et scientifique qu'ils peuvent librement choisir de faire seul, en groupe, ou de ne rien faire du tout. Pour certains d'entre eux, le périscolaire constitue leurs seuls moments de détente de la journée, rien ne leur est donc imposé, mis à part de participer à la vie en collectivité.

Chez les petits (moins de 6 ans), le temps de concentration est faible, ils sont dans le stade du personnelisme ou un seul mot reine, le « non » ! Il affirme sa personnalité en s'opposant aux autres, et bien sûr à l'animateur. Ils sont en alternance avec l'imitation de l'adulte qui leur modèle à suivre. À cet âge-là, l'enfant est égocentrique et donne vie à

toute chose autour de lui. Ils ont besoin de mouvement, de création, de sécurité, et de repos. Les animateurs devront donc préparer un panel d'activités différentes et limiter de préférence les ateliers statiques. Nous utiliserons au maximum la salle de motricité de l'école maternelle en y établissant régulièrement différents ateliers "sportifs". De plus, le gymnase du village est équipé d'un dojo qui est mis à notre disposition pour parfaire nos moments de détente.

Chez les grands (6/11 ans), le développement moteur permet le développement intellectuel, l'enfant forme son intelligence au travers de son action. Il devient plus rapide, plus précis, plus endurant, et prend goût à la compétition. L'enfant devient capable d'attention, d'effort et de concentration. La représentation abstraite des choses devient possible. Ce groupe d'âge est vaste, et les développements sont importants. De plus ils n'opèrent pas chez tout le monde au même moment ni dans le même ordre. Pour que chaque enfant puisse aller au rythme qu'il lui convient, ils seront réunis en début de matinée dans une salle où les activités de la journée seront écrites sur un tableau. L'enfant pourra s'inscrire à l'activité qui lui plaira, avec le groupe qui lui plaira. Ils seront responsables de leur décision et devront participer à l'activité choisie jusqu'au bout.

À la fin de la journée, les enfants seront rassemblés en forum, où ils pourront donner leurs impressions sur la journée, proposer des activités et l'équipe d'animation aura à cœur de répondre aux envies de chacun.

Tout au long de la journée, les animateurs prendront des moments pour discuter avec les enfants, où ils recueilleront l'impression personnelle de ces derniers, et plus particulièrement de ceux qui ne prennent pas la parole durant les forums.

Pour chaque mois, un thème est proposé en fonction des fêtes du calendrier ou des saisons.

Organisation du péri's cool :

Pour tous les enfants, les effets personnels tels que les doudous seront rangés dans les sacs. Tout autre jouet personnel ne sera pas accepté au péri's cool. Si des objets de valeurs tels des bijoux ou des consoles de jeux sont amenés par les enfants, ils seront placés dans le bureau du directeur et redonnés aux parents le soir, et cette information sera notée dans le cahier d'accueil.

L'animateur de l'accueil sera en charge du pointage des enfants, récoltera toutes les informations données par les parents dans un cahier, afin de les transmettre à ses collègues, et d'en garder une trace écrite. La liste de pointage sera remise au directeur pour transmettre les modifications d'effectifs pour la journée et à l'employé de restauration.

Le soir :

Les départs se feront à l'arrivée des parents, sauf pour les enfants inscrits à des activités. Dans ce cas, les parents devront attendre la fin de celle-ci pour le/les récupérer. Les activités sont bloquées de 16h45 à 17h15.

Tout au long de l'accueil, l'animateur est en position d'accompagnateur, il guide l'enfant en évitant de faire à sa place. L'enfant doit être encouragé à chaque instant et être reconnu dans ses compétences qu'elles quel soient, il est libre de choisir l'activité dans laquelle il souhaitera s'investir.

Nous savons que la réalisation de projet est une étape du développement de l'enfant, principalement vers 9 ans, c'est pourquoi l'équipe d'animation privilégiera les projets d'activité conçus et imaginés par eux, et leur donnera les moyens de les réaliser.

Les enfants sont associés dans le fonctionnement du périscolaire en pouvant apprendre à réaliser les tâches de la vie quotidienne comme la préparation du matériel, participer au rangement...

L'ensemble des participants doivent pouvoir s'épanouir dans divers domaines, quand ils se sentent prêts, et non attendre qu'un adulte décide à leurs places.

Des « rituels » seront mis en places, sur tous chez les 3/6 ans pour un meilleur repérage dans le temps et des outils (toilettes, forums, jeux...).

L'aménagement doit être adapté à chaque tranche d'âge, et être suffisamment riche pour éveiller de nouvelles activités (mobilier adapté, accessibilité aux matériaux et aux jeux...)

Enfin il est important d'aménager des lieux qui favorisent l'action et non l'interdit.

Une journée au Péri's cool pour les 3-6 ans

L'accueil :

L'équipe veillera à respecter les différents besoins et le rythme des enfants.

Pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- De 7h30 à 8h30 : arrivée échelonnée des enfants (similaire au primaire).
Pendant ce temps d'accueil, les enfants seront en temps libre où ils pourront choisir entre plusieurs pôles d'activités: coin lecture, légo, coloriage, jeux de société, etc...
L'équipe pour l'accueil sera composée de 3 animateurs (les mêmes que pour le primaire) qui noteront l'arrivée des enfants et répondront aux questionnements des parents.
- De 12h à 12h15, les enfants sont regroupés par les maîtresses dans le hall de la maternelle afin que les animatrices puissent les récupérer et après un passage aux toilettes puis un lavage des mains, les animatrices vont les emmener vers le lieu de repas.
- De 12h20 à 13h30, après un passage aux toilettes puis un lavage des mains, ils prendront le repas en choisissant leurs places eux-même. Ce moment est idéal pour les échanges, la discussion ou la découverte des autres. Les enfants se lèveront à chaque plat pour être servis. Une serviette de table est à leur disposition chaque jour.
- De 13h35 à 14h, un retour au calme sera proposé afin de faciliter la digestion et répondre ainsi à leur rythme. Ce sera le moment pour un temps libre dans la cour de l'école et en fonction de la météo. Les animateurs adapteront les activités par rapport aux heures d'école et de bus des enfants.
- De 16h30 à 18h30, les enfants sont regroupés par les maîtresses et pris en charge par les animatrices et rejoindront les primaires sous le préau de l'école pour aller, ensemble, dans les locaux du péri's cool, dans le pré derrière l'école ou sur les lieux des activités. Les animateurs noteront l'heure de départ des enfants après leurs prises en charge par les parents.

Pour les mercredis :

Un mercredi sur 2 sera organisé autour d'un atelier cuisine ou d'une sortie sportive, pédagogique ou culturelle

De 7h30 à 8h45 : arrivée échelonnée des enfants (similaire au primaire).

Pendant ce temps d'accueil, les enfants seront en temps libre où ils pourront choisir entre plusieurs pôles d'activités : coin lecture, légo, coloriage, jeux de société, etc...

L'équipe pour l'accueil sera composée de 4 animateurs (les mêmes que pour le primaire) qui noteront l'arrivée des enfants et répondront aux questionnements des parents.

De 8h45 à 10h : Une activité manuelle ou un jeu collectif intérieur ou extérieur (selon la météo) adapté à leur âge sera proposé aux enfants.

De 10h à 11h30 : les enfants prendront un gouter fourni par le périscolaire

De 11h30 à 12h00 : Un temps libre où les enfants auront le choix entre du coloriage, de la lecture ou des jeux de société, ou si le temps le permet des petits jeux extérieurs.

- De 12h00 à 12h15, les enfants sont regroupés par les animatrices dans le hall du péri's cool puis sont emmenés vers le lieu de repas.
- De 12h20 à 13h15, ils prendront le repas en choisissant leurs places eux-mêmes. Ils se lèveront à l'appel de leurs couleurs (1 par table) pour être servis par l'équipe puis débarrasseront leurs tables sous la vigilance d'un animateur. Ce moment est idéal pour les échanges, la discussion ou la découverte des autres.
- De 13h35 à 18h30, un retour au calme sera d'abord proposé afin de faciliter la digestion et ainsi répondre au mieux au rythme des enfants. Ce sera le moment pour une sieste ou un temps de repos. Les animateurs adapteront les activités par rapport au thème du mois et de la météo. Ils seront pris en charge par les animatrices et rejoindront les locaux du péri's cool, le pré derrière l'école ou les lieux des activités. Les animateurs noteront l'heure de départ des enfants après leurs prises en charge par les parents.

Le repas : (capacité d'accueil de 120 personnes pour la salle du Colombier)

Les 3/6 ans prendront leur repas à la cantine, le but étant d'offrir un maximum de confort et de sécurité. La disposition du mobilier adapté à leur âge a pour but de créer un espace chaleureux. Pour les autres, ils seront responsabilisés en s'occupant du service du pain et de l'eau, ainsi que pour débarrasser leurs couverts. C'est aussi le temps de l'apprentissage des règles de vie en collectivité et d'hygiène.

Le goûter :

Depuis l'année dernière, chaque enfant inscrit au périscolaire doit venir avec un goûter sauf les mercredis, où il est fourni par le péri's cool.

Une journée au Péri's cool pour les 7-11 ans

L'accueil :

Déroulement d'une journée type, elle définit les différents temps de la journée, ils ne sont fixes et peuvent évoluer selon les activités proposées, mais veillent à respecter les différents besoins des enfants.

- De 7h30 à 8h30 : arrivée échelonnée des enfants (similaire à la maternelle). Ils seront emmenés à l'école et aux bus par l'équipe d'animation (ATTENTION route à traverser)

Pendant ce temps d'accueil, les enfants seront en temps libre où ils pourront choisir entre plusieurs pôles d'activités : coin lecture, lego, coloriage, jeux de société, etc...

L'équipe pour l'accueil sera composée de 3 animateurs (les mêmes que pour la maternelle) qui noteront l'arrivée des enfants et répondront aux questionnements des parents.

- De 12h à 12h15, les enfants se regrouperont sous le hall de l'école primaire afin que les animatrices puissent les pointer selon le listing et les emmener vers le lieu de repas. Dès que les enfants sont notés, ils peuvent aller jouer jusqu'à 12h afin de dépenser un peu l'énergie contrôlée pendant la classe du matin.
- De 12h20 à 13h30, après un passage aux toilettes puis un lavage des mains, ils prendront le repas en choisissant leurs places eux-même. Ce moment est idéal pour les échanges, la discussion ou la découverte des autres. Les enfants se lèveront à chaque plat pour être servis. Une serviette de table est à leur disposition chaque jour.
- De 13h35 à 14h, un retour au calme sera proposé afin de faciliter la digestion et répondre ainsi à leur rythme. Les animateurs adapteront les activités par rapport aux heures d'école et de bus des enfants.
- De 16h30 à 18h30, les enfants se regrouperont sous le préau de l'école primaire et pris en charge par les animatrices pour le pointage et rejoindront, ensemble, les locaux du péri's cool ou les lieux des activités. Les animateurs noteront l'heure de départ des enfants après leurs prises en charge par les parents.

Pour les mercredis :

Un mercredi sur 2 sera organisé autour d'un atelier cuisine ou d'une sortie sportive, pédagogique ou culturelle

- De 7h30 à 8h30 : arrivée échelonnée des enfants (similaire à la maternelle).

Pendant ce temps d'accueil, les enfants seront en temps libre où ils pourront choisir entre plusieurs pôles d'activités : coin lecture, lego, coloriage, jeux de société, etc...

L'équipe pour l'accueil sera composée de 2 animateurs (les mêmes que pour les maternelles) qui noteront l'arrivée des enfants et répondront aux questionnements des parents.

De 8h45 à 10h : Une activité manuelle ou un jeu collectif intérieur ou extérieur selon (la météo adapté) à leur âge sera proposé aux enfants

De 10h à 11h30 : les enfants prendront un goûter fourni par le périscolaire

De 11h30 à 12h00 : Un temps libre où les enfants auront le choix entre du coloriage, de la lecture ou des jeux de société, ou si le temps le permet des petits jeux extérieurs.

- De 12h à 12h15, les enfants sont regroupés dans le hall du péri's cool afin que les animatrices puissent les emmener vers le lieu de repas.
 - De 12h20 à 13h30, après un passage aux toilettes puis un lavage des mains, ils prendront le repas en choisissant leurs places eux-même. Ce moment est idéal pour les échanges, la discussion ou la découverte des autres. Les enfants se lèveront à chaque plat pour être servis. Une serviette de table est à leur disposition chaque jour.
- De 13h20 à 18h30, un retour au calme sera d'abord proposé afin de faciliter la digestion et ainsi répondre au mieux au rythme des enfants. Ce sera le moment pour une sieste ou un temps de repos. Les animateurs adapteront les activités par rapport au thème du mois et de la météo. Les animateurs noteront l'heure de départ des enfants après leurs prises en charge par les parents.

Le repas :

Les 7/11 ans prendront possession des lieux, la disposition des tables sera faite de façon à favoriser les petits groupes (pas plus de 7 à tables). Les enfants se placeront librement à table et un chef de table seront nommé à tour de rôle, il sera chargé d'empiler les assiettes et les verres, rassembler les couverts en fin de repas. Chaque table, sera désigné par une couleur, et lorsque les animatrices indiqueront cette couleur, ils devront se lever avec

leur assiette pour se faire servir. Au moment du fromage ou du dessert, et à l'appel de leur couleur, ils viendront vider leurs déchets dans les poubelles appropriées et déposeront leurs assiettes sur le chariot prévu à cet effet. Il devra être à l'écoute, surveiller et faire respecter le calme de sa table. L'animateur se fera discret afin de voir le comportement de chaque dans ce rôle. Il veillera également à limiter les déplacements hors de la table. La pause méridienne est un moment d'échange et de convivialité.

Des serviettes en tissu seront à la disposition des enfants et chaque jour changées.

Le goûter :

Depuis l'année dernière, chaque enfant inscrit au périscolaire doit venir avec un goûter excepté le mercredi où il est fourni par le péri's cool.

Tout au long de l'accueil, l'animateur est en position d'accompagnateur, il guide l'enfant en évitant de faire à sa place. L'enfant doit être encouragé à chaque instant et être reconnu dans ses compétences qu'elles quel soient, il est libre de choisir l'activité dans laquelle il souhaitera s'investir.

Nous savons que la réalisation de projet est une étape du développement de l'enfant, principalement vers 9 ans, c'est pourquoi l'équipe d'animation privilégiera les projets d'activité conçu et imaginé par eux, et leur donnera les moyens de les réaliser.

Les enfants sont associés dans le fonctionnement du périscolaire en pouvant apprendre à réaliser les tâches de la vie quotidienne comme la préparation du matériel, participé au rangement...

L'ensemble des participants doivent pouvoir s'épanouir dans divers domaines, quand ils se sentent prêts, et non attendre qu'un adulte décide à leurs places.

Des « rituels » seront mis en places, sur tous chez les 3/6 ans pour un meilleur repérage dans le temps et des outils (toilettes, forums, jeux...).

L'aménagement doit être adapté à chaque tranche d'âge, et être suffisamment riche pour éveiller de nouvelles activités (mobilier adapté, accessibilité aux matériaux et aux jeux...)

Enfin il est important d'aménager des lieux qui favorisent l'action et non l'interdit.

Prise en charge d'une personne porteuse de handicaps

Rappel :

« Les hommes naissent et demeurent libre et égaux en droit », *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789*.

« L'intégration et l'accès aux loisirs des mineurs et de l'adulte handicapé physiques, sensoriels ou mentaux, constitue une obligation nationale », *Loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées*.

« Les États partis reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité. » *La Convention internationale relative aux Droits de l'Enfant (1989)*.

« Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » *LOI n° 2005-102 du 11 février 2005*

Deux documents sont imposés par jeunesse et sport pour favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap. La recommandation de jeunesse et sport du février 2011, et la charte de déontologie pour l'accueil des personnes handicapées en ACM.

Pour que l'intégration d'un enfant porteur de handicap soit réussie, un soin particulier lui sera apporté, et plusieurs éléments seront mis en place avant, pendant et après le séjour.

Avant.

Une rencontre avec l'enfant et sa famille doit être mise en place, ou l'enfant pourra visiter les locaux du péris'cool. Tout au long de l'accueil, le directeur et la famille devront être en constante collaboration.

Plusieurs documents seront à remplir, la fiche sanitaire, et la fiche autonomie (voir en annexe).

Lors de la réunion de préparation, le directeur informera l'équipe sur le handicap de l'enfant, et une sensibilisation sur le sujet sera menée. Un rappel sur la confidentialité des informations diffusées aux animateurs sera fait.

Pendant.

L'assistante sanitaire aura la charge de la prise de traitement médicamenteux. L'équipe d'animation veillera à respecter le rythme de l'enfant, et à adapter les activités, ludique et de la vie quotidienne. Ils devront échanger et communiquer les informations importantes. Une évaluation quotidienne sera mise en place.

Après.

Une réunion d'évaluation de fin de séjour sera mise en place avec les parents et l'enfant afin de noter les points faibles et les points forts, ainsi nous pourrons améliorer l'accueil des futurs enfants. Il est important de pérenniser la démarche.

La santé

La fiche sanitaire constitue un document obligatoire pour pouvoir participer aux différents accueils du périscolaire, elle doit être datée signée et rangée avec le bulletin d'inscription. Si une allergie est déclarée, l'enfant devra nous fournir un P.A.I. À la fin de l'année, elle sera détruite ou rendue aux parents. C'est un document confidentiel.

Le directeur nommera une assistante sanitaire, qui sera titulaire du PSC1 ou du diplôme d'assistant sanitaire. Sa mission consistera à :

- Informer son équipe des éventuelles pathologies.
- Veiller à tenir le cahier des soins.
- Étiqueter les boîtes de médicament aux noms des enfants.
- Avoir toutes les ordonnances à jour.
- Tenir à jour les trousseaux de secours.

Le directeur informera l'équipe des alertes émise par le ministère (plan canicule, risque d'orage...) Chaque soir ou midi, tous les parents seront informés des soins prodigués à leurs enfants.

La communication

Tout au long de l'année, le centre communique avec différents partenaires tels que :

- Les parents par le biais de rencontre quasi-quotidienne, de transmission de courrier, de sms, de mail, d'élaboration de plaquettes d'information ou sur notre site FACEBOOK.
- Jeunesse et sport, pour toutes les questions d'ordre professionnel, généralement la communication est téléphonique, ou par télé procédure.
- La société API pour les commandes des repas (liaison froide).

ACCUEIL de LOISIRS : PERI'S COOL

HISTORIQUE :

En 1990, il s'est doté d'une structure périscolaire composée d'une directrice (stagiaire BAFD) et d'une dizaine d'animateur (animatrices). Pour ma part, j'occupe un poste d'animateur diplômé BAFA. Elle accueille les enfants du regroupement pédagogique du village (3 à 17 ans) composé de 11 communes autour de Solgne (Ancy les Solgne, Buchy, Liéhon, Silly en Solgnois, Secourt, Saily Achâtel, Moncheux, Juville, Vulmont, Liocourt et Alaincourt le Côte). La structure a pour vocation de mettre en place un accueil périscolaire et un accueil collectif à caractère éducatif de mineur en juillet. En septembre 2021, la Communauté des communes du Sud-messin a repris les compétences périscolaires de Solgne avec un directeur BPJEPS LTP, 2 directrices adjointes BAFD et 10 animatrices (cap petite enfance, Bafa ou non diplômée). Des accueils de loisirs sont ouverts en octobre, février, avril et les 3 premières semaines de juillet.

HORAIRES du l'Accueil de Loisirs sans hébergement :

L'accueil se fera à partir de 8h jusqu'à 18h.

ALSH :

Organisateur	Communauté de Communes du Sud-Messin
Nom de l'accueil	Accueil Collectif à Caractère Educatif de Mineur
Lieux de l'accueil	Place du Colombier - 57420 Solgne
Coordonnées	03 87 57 62 94 /06 80 55 98 84
Public	3-11 ans
Horaires	8h – 18h
Date	Du 24/10/2022 au 28/10/2022
N° agrément Jeunesse et sport	0570867CL000421-22-T01

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Il est constitué d'une cour extérieure fermée, d'un hall d'entrée qui nous sert de lieu de repli en cas de pluie. Cette pièce est très haute sous plafond et est équipée d'une partie de gazon synthétique, d'une table de ping-pong et d'un baby-foot. Une salle d'activité, une salle de lecture, une salle de repos, une salle de jeux pour les moins de 6 ans et une petite cuisine constitue le reste du site. Des toilettes pour personne porteuse de handicap moteur, pour les moins de 6 ans et des toilettes adultes sont prévues. Notre bâtiment possède un agrément pour 49 personnes. Afin de compléter notre lieu de vie et d'activité pendant la durée du centre, la mairie et le CCLI met à disposition plusieurs locaux:

- Une salle de restauration (salle du colombier).
- Une salle des fêtes.
- Un city-stade.

- Un gymnase et 2 terrains de football et un dojo.
- La cour de l'école primaire ainsi le pré attenant.
- Plusieurs salles sont également à notre disposition dans l'école maternelle (salle de sieste, toilettes ainsi que du matériel d'activité motrice).

A proximité, plusieurs forêt, Solgne, Secourt, Luppy, Saily à Chatel... ,ruisseau, jardin public.

Pour que chacun puisse prendre possession de ces lieux, il est essentiel que l'équipe d'animation, aidée par les enfants, aménage les salles à leurs convenances. L'environnement est déterminant dans le développement de l'individu, l'enfant doit s'y sentir bien, trouver ses repères, et satisfaire tous ses besoins, qu'ils soient ludiques, cognitifs, sensoriels, qu'ils aient besoin de repos, de découverte, de jouer seul ou en équipe...

L'espace n'est pas figé durant le centre, et il pourra évoluer au gré des envies et des besoins, des enfants et des animateurs.

Des coins aménagés seront mis en place pour chaque tranche d'âge, comme :

- Les jeux de construction (lego, cube ...)
- Les jeux d'imitation (poupées, déguisements, marionnettes...)
- Les jeux de société
- La lecture
- ...

La structuration spatiale est un aspect important dans le développement des enfants, où celui-ci passe d'un espace perçu à un espace représenté. C'est la capacité à se situer, à s'orienter, à s'organiser. Il se déplace ainsi dans son environnement du monde proche et lointain et il a la possibilité de construire un monde réel ou imaginaire. C'est pourquoi, la circulation des enfants dans l'enceinte du centre se fera en autonomie, la plus libre possible pour les grands, et en découverte pour les petits. C'est-à-dire, que les grands, en ayant demandé la permission, pourront se rendre aux différents ateliers, et aux toilettes sans que l'animateur soit derrière eux tout le temps. Cela les responsabilisera et un climat de confiance pourra être installé entre l'animateur et les enfants. Pour les petits, la découverte signifie que l'animateur accompagne les enfants dans les différents endroits du centre, et s'assure qu'ils s'y accommodent. Une fois que les enfants auront pris possession de tous ces lieux de vie, ils pourront s'y rendre seuls, selon le jugement de l'animateur. Bien évidemment, si l'animateur ressent le besoin de vérifier le comportement de certains enfants, ou s'il remarque que leur comportement n'est pas digne de confiance, il fera le nécessaire pour assurer leur sécurité. Je rappelle que la confiance n'exclue pas le contrôle. Les enfants pourront ainsi aller à la rencontre des autres groupes et animateurs, trouver du plaisir à expérimenter diverses sensations spatiales, établir des rapports d'ordre topologique en percevant des notions de voisinage, de séparation, et d'entourage.

Le but étant que l'enfant accède à l'espace représentatif, où il sera capable de perspective, de décentrer sa perception de l'espace, c'est-à-dire de ne plus voir l'espace uniquement par rapport à lui-même.

L ' EQUIPE

Composition

- 1directeur (stagiaire BAFD) : Anaëlle Bitsch-Dosch
- animatrices diplômées: Abdelkader Evelyne, Faye Lisa, Truchot Hélène
- animatrices stagiaires BAFA :Solemn Rosset, Vanessa Beghin

L'animation :

Les animateurs travaillent en équipes, sur la mise en place du projet pédagogique, dirigé par le directeur, et régi par le projet éducatif de la structure. Ils doivent construire une relation de qualité avec les enfants qui leur seront confiés. Ils participent à l'accueil, la communication et au développement des relations entre les différents partenaires, parents, intervenants, personnels de service... De plus ils encadrent et animent la vie quotidienne, en proposant des activités adaptées aux besoins des enfants, et en les accompagnants dans leurs projets.

Leurs compétences

Savoir être :

- À l'écoute des autres (enfants, parents, collègues...)
- Présent et disponible
- Dynamique et organisé
- Cohérent vis-à-vis des règles de la structure
- Respectueux des locaux et du matériel
- Patient
- Ponctuel
- Modérer ses paroles

Savoir :

- Connaître la réglementation
- Connaître les intérêts du public (rythme et étapes de développement)
- Préparer ses temps d'activité
- S'adapter, motiver et valoriser son public
- Proposer des activités diversifiées
- Gérer un groupe

Savoir-faire :

- Animer, rendre les activités vivantes et attractives
- Prendre des initiatives
- Mettre en confiance les enfants et aider ceux qui en ont besoin
- Veiller à la santé physique et psychologique de l'enfant ainsi qu'à sa sécurité affective et corporelle
- Réguler et tempérer un groupe
- Donner son avis

Chaque animateur proposera deux activités pour la journée. Les activités seront affichées sur un tableau (manuelle le matin, et sportive l'après-midi en fonction de la météo). Pendant l'accueil, les enfants s'inscriront à l'activité qui leur plait. Si une activité compte trop d'inscrits par rapport aux effectifs d'encadrement, l'animateur sera renforcé par un stagiaire. Dans le cas contraire, elle sera fusionnée avec l'activité qui aura le moins d'inscrits. Tant que possible, l'activité annulée devra être reproposée, ou réalisée avec les enfants qui l'ont demandée.

Certaines activités sont récurrentes chaque semaine, et demanderont une organisation spéciale.

La direction :

Le directeur doit être capable d'affirmer et d'argumenter ses intentions et ses choix éducatifs. Il doit connaître et comprendre le projet éducatif, savoir prendre du recul et analyser son rôle.

Dans la gestion de son équipe, il organise les missions de chacun, répartit les tâches et vérifie le bon fonctionnement de l'équipe d'encadrement. Il va également établir une démarche d'accompagnement et de formation de l'équipe. Il accueille, soutient, évalue et porte une appréciation sur les animateurs stagiaires.

Le directeur va mettre en œuvre toutes les mesures et procédures nécessaires pour garantir la sécurité physique, morale et affective des participants et de l'équipe.

Il va mettre en œuvre une organisation administrative permettant de répondre aux besoins de l'organisateur. Pour la gestion financière, elle est gérée par la secrétaire du CCAS en accord avec le président.

Le directeur informe les familles sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisir, à l'aide de support de communication.

Il identifie et choisit des prestataires et les sorties répondant aux besoins de l'accueil collectif à caractère éducatif de mineur et sélectionné par l'organisateur.

Son rôle est d'assurer la gestion matérielle et pédagogique, de faire le lien entre les parents et le centre.

Il est chargé de la préparation et du bon déroulement de l'accueil de loisir.

Les acteurs et les intervenants extérieurs :

La société Api s'occupera de livrer les repas durant cette semaine de centre aéré.

Fonctionnement

Le recrutement :

L'équipe fait partie du péri's cool.

Les réunions :

Avant chaque début de l'accueil de loisirs, une réunion est orchestrée avec tous les animateurs et moi-même afin d'organiser le déroulement des journées, les activités ainsi que de bien définir le rôle de chacun. Pendant le temps du midi, nous mangeons, animateurs et moi-même à une table séparée des enfants, tout en restant attentifs et à leur disposition. Ce temps nous permet de dresser un petit bilan journalier, exposer d'éventuels soucis rencontrés dans la journée et d'y remédier pour préparer la suivante dans de meilleures conditions. Mais aussi échanger des informations, féliciter, encourager, remercier.

La formation, l'accompagnement et l'évaluation de nos animateurs :

Mon objectif est de faire évoluer, grandir, progresser chaque animateur et de faire de leur métier un plaisir.

J'observerais et j'identifierais via un questionnaire remis à chacun, leurs compétences, leurs lacunes ou leurs incertitudes afin de leur fixer un cap à atteindre et leur apporter les ressources nécessaires pour les encourager à y parvenir.

Modalités d'inscription et tarifs :

L'inscription au centre aéré se fera à partir du 3 octobre jusqu'au 14 octobre et pourra être annulé en raison du manque d'inscrit. Les premières demandes seront les premiers inscrits (nombre de place limité à 48 enfants)

Plusieurs pièces sont à fournir:

- Bulletin d'inscription complété et signé.

- Fiche sanitaire complétée et signée (P.A.I. si allergie déclarée).
- Photocopie du carnet de santé.
- Règlement intérieur avec la mention lu et approuvé, daté et signé.
- Bons d'aide aux temps libres.
- Dernier feuille d'imposition.
- Attestation piscine pour activité nautique.
- Différentes autorisations demandées

Les enfants déjà inscrits au péri's cool de Solgne ne fourniront que la feuille d'inscription dûment remplie.

Le paiement s'effectue en fin de mois après réception des factures.

Les tarifs :

TARIFS à la semaine

COMCOM

Quotient familial	0/292 €	292.01/583	583.01/1600	1600.01/4000	4000.01 et +
tarif	20	25	30	45	50
	<u>EXTERIEUR</u>				
Quotient familial	0/292	292.01/583	583.01/1600	1600.01/4000	4000.01 et +
tarif	22	27	32	47	52

Quotient familial calculé comme suit : Revenu imposable/nombre de parts/12

Rappel du projet éducatif

Le projet éducatif est basé sur le développement social, éducatif et culturel de l'enfant. L'équipe pédagogique agit pour que tous les enfants vivent pleinement les activités proposées. Elles ont pour but, de les insérer dans la société, et de faire d'eux, des individus à part entière, libres et responsables tout en respectant son prochain.

L'accueil a pour but de donner des repères, ou l'enfant pourra se retrouver facilement dans les mêmes situations qu'à l'école, au foyer, ou chez lui.

Les activités sont là pour les éveiller, leur donner de l'importance, qu'elles soient une réussite ou un échec. Elles leur permettent de découvrir leur propre existence, leur environnement, et d'y prendre place avec les autres.

Constat

Pour réussir ce constat, la participation des mairies a été nécessaire afin de récolter le maximum d'informations sur la population des 11 communes dont les enfants sont susceptibles de fréquenter le centre cet été.

- La population de Solgne est actuellement de 1 092 habitants contre 257 habitants en 1968. Sur le long terme la population a augmenté de 835 habitants sur une période de 44 ans, soit une évolution de 324,90% entre 1968 et 2012. Pour les autres villages, voici les derniers chiffres de la population et la répartition des 294 enfants de 0 à 14 ans datant de 2012.

VILLAGE	POPULATION	ENFANT
Ancy-les-Solgnes	comptabilisée avec Solgne	
Buchy	119 hats	36
Liocourt	147 hats	26
Silly-en-Solgnois	34 hats	4
Secourt	212 hats	57
Sailly-Achâtel	244 hats	53
Moncheux	116 hats	40
Vulmont	42 hats	6
Juville	116 hats	23
Liéhon	106 hats	9
Alaincourt-la-Côte	136 hats	40

Le regroupement de toutes ces communes est composé de 2364 habitants dont 595 enfants de 0 à 14 ans.

La tranche d'âge la plus importante de Solgne est la tranche des 45 à 59 ans avec 270 habitants, soit 25% de la population.

La seconde tranche d'âge de la population la plus importante à Solgne est celle des 30 à 44 ans avec 255 habitants.

La 3eme est celle des 0 à 14 ans avec 244 habitants.

La 4eme est celle des 15 à 29 ans avec 197 habitants.

La 5eme est celle des 60 à 74 ans avec 99 habitants.

La 6eme est celle des 75 à 89 ans avec 23 habitants.

La 7eme est celle des plus de 90 ans avec 4 habitants.

Environ 50% de la population solgnoise a entre 30 et 59 ans

- La structure familiale des habitants de Solgne.

463 habitants sont mariés

289 sont célibataires

36 habitants de Solgne sont divorcés

35 sont veufs 36 habitants de Solgne sont divorcés.

- Le nombre de familles à Solgne est de 324 dont 124 sont des couples sans enfants, 88 familles ont un enfant, 76 familles ont deux enfants, 32 familles ont trois enfants, 4 familles ont quatre enfants ou plus: environ 70% des familles de Solgne
120 habitants ont emménagé à Solgne cette année
- Répartition socioprofessionnelle de la population de Solgne

La population de Solgne compte 841 habitants de plus de 15 ans.

12 agriculteurs, dont 4 hommes et 8 femmes.

25 artisans, commerçants ou chefs d'entreprise, dont 16 hommes et 8 femmes.

62 cadres ou professions intellectuelles supérieures, dont 54 hommes et 8 femmes.

181 de professions intermédiaires, dont 82 hommes et 99 femmes.
185 employés, dont 37 hommes et 148 femmes.
144 ouvriers, dont 136 hommes et 8 femmes.
95 retraités, dont 54 hommes et 41 femmes.
136 d'autres professions, dont 54 hommes et 82 femmes
Le revenu moyen mensuel par foyer est d'environ 2235.00 €

- Associations ou structure de Solgne

Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS La Versée). Certains enfants sont scolarisés dans l'école mais ne fréquentent pas le périscolaire. En revanche une quinzaine d'enfants s'inscrivent à l'ACCEM de juillet

Centre Culturel de Loisirs Inter-villages (C.C.L.I.)

La Fédération Départementale de la Moselle des Familles rurales

- Commerces de proximité

Une boulangerie, un café tabac presse, une pharmacie, 2 médecins, un restaurant, un kebab, un traiteur, un dentiste, 2 kinésithérapeutes, 2 infirmiers, 2 orthophonistes et une ostéopathe sont installés dans le village.

Les enfants accueillis par le centre viennent principalement de familles stables, qui vivent dans des conditions économiques favorables mais de village peu peuplé. Leurs échanges avec les autres communes se limitent pour la plupart à l'école. Il en va de même pour les enfants de la MECS qui, après une journée de classe retournent dans leurs bâtiments. La demande de prise en charge des enfants pendant les temps de loisir est importante.

Au sein des villages environnants et de Solgne, les deux parents sont salariés, et ont un temps de trajet s'ajoutant à leurs horaires de travail. Les enfants rentrent chez eux avec le bus unique après l'école. De ce fait, les enfants ont des libertés à la maison et sont surprotégés par les parents qui les mettent sur un piédestal, le peu de temps qu'ils ont avec eux. On peut donc en déduire que leur besoin de sécurité est faible. Ils ont déjà leur place dans le groupe « famille », au sein duquel ils évoluent au travers du regard de leurs parents. Leur estime d'eux-même est déjà importante, et ils souhaitent de la reconnaissance de la part de leurs camarades, ainsi qu'un statut. Le problème étant que par manque d'expérience, le statut qu'ils souhaitent est le même que celui qu'ils ont dans leur groupe « famille » ou leur groupe d'internat. Cela engendre des conflits de position quand ils sont ensemble, une forte compétitivité dans les jeux collectifs, et une individualisation.

Ce sont également des enfants ayant des connaissances, cultivés et sensibilisés à l'éducation à l'environnement puisqu'ils évoluent dans un cadre privilégié. L'école les sensibilise au tri des déchets, à l'écocitoyenneté, et au développement durable. Malgré toutes ces connaissances, les enfants ne vont pas à la découverte des différents milieux naturels qui entourent le centre (espace vert, forêt, étang...). Ce sont des enfants savants, de par leurs parents qui sont qualifiés. Ces derniers poussent leurs enfants à s'instruire, mais il leur manque la curiosité du terrain et de l'autre, puisqu'ils sont souvent à la maison et sont plus attirés par l'ordinateur, la console ou le téléphone: des outils individualistes.

Nous ne devons pas négliger leur sociabilisation qui devient difficile avec ces enfants qui n'ont pas de limites parentales. Notre tranche d'âge se situe en plein dans la période de découverte de la société. L'enfant peut être complètement égocentrique, et voit le monde uniquement de son point de vue. Il commence à construire une vie de groupe où il se détache de sa famille, mais il reste avec des enfants de même sexe que lui et du même village, fait attention à son look, et peut entrevoir le monde d'un autre point de vue que le sien.

PROBLÉMATIQUE : Comment peut-on aider les enfants des communes environnantes, les enfants de la MECS, ainsi que les nouveaux arrivants dans le village à mieux se connaître en partageant des moments d'échange, de découverte et de joie ?

FINALITÉ : Pour que les enfants puissent s'épanouir, il est nécessaire de les faire évoluer ensemble autour de projet commun où chacun pourra amener ses idées et ses compétences : les faire « vivre ensemble ».

Les objectifs et les moyens pour atteindre ma finalité.

I/ Objectif général : **VIVRE EN HARMONIE AVEC LA NATURE**

I) Objectif intermédiaire : Connaitre la faune et la flore.

A) Objectif opérationnel : l'enfant sera capable de distinguer les différentes variétés de végétaux.

Moyens :

B) Objectif opérationnel : l'enfant sera capable de distinguer les différentes espèces d'animaux.

Moyens :

2) Objectif intermédiaire : Comprendre la faune et la flore.

A) Objectif opérationnel : l'enfant sera capable de comprendre l'importance du rôle des végétaux.

Moyens :

B) Objectif opérationnel : l'enfant sera capable de comprendre l'importance de chaque être vivant sur terre.

Moyens :

3) Objectif intermédiaire : Protéger la faune et la flore.

A) Objectif opérationnel : l'enfant sera capable de respecter les végétaux.

Moyens :

B) Objectif opérationnel : l'enfant sera capable de respecter les animaux.

Moyens :

II/ Objectif général : L'enfant développera un meilleur esprit d'entraide et de solidarité.

1) Objectif intermédiaire : **Participer au dynamisme du groupe.**

A) Objectif opérationnel : **Etre capable de travailler en groupe.**

Moyen :

B) Objectif opérationnel : **Être capable d'encourager son groupe.**

Les évaluations

1) Objectif général : vivre en harmonie avec la nature.

A) Objectif intermédiaire : connaître la faune et la flore

Pour évaluer cet objectif j'ai utilisé deux critères : la connaissance de la faune

La connaissance de la flore

- A l'aide d'un herbier j'évalue le nombre de feuilles reconnu par les enfants.
50 % de réussite = objectif atteint.
- A l'aide d'un jeu de piste j'évalue le nombre d'empruntes reconnu par les enfants.
50 % de réussite = objectif atteint.

B) Objectif intermédiaire : comprendre la faune et la flore

- Pour évaluer cet objectif j'ai utilisé deux critères : Comprendre la faune

A l'aide d'un jeu de points à relier, j'évalue le nombre de bonnes liaisons faites par les enfants.

50% de réussite = objectif atteint.

Comprendre la flore

A l'aide d'un jeu de points à relier, j'évalue le nombre de liaisons faites par les enfants.

50% de réussite = objectif atteint.

C) Objectif intermédiaire : protéger la faune et la flore

- Pour évaluer cet objectif j'ai utilisé deux critères : Respecter la faune

A l'aide de différentes images d'animaux et d'abris, j'évalue le nombre d'enfants qui les assemblent correctement.

50% de réussite= objectif atteint

Respecter la flore

A l'aide de différentes poubelles de tri, j'évalue le nombre d'enfant sachant jeter les différents déchets dans la bonne poubelle.

50% de réussite= objectif atteint.

II/ Objectif général : L'enfant développera un meilleur esprit d'entraide et de solidarité.

ETRE CAPABLE de travailler avec les autres

L'outil :

Pour évaluer cet objectif, j'utilise 2 critères sur une journée:

- Le nombre de fois où l'enfant a travaillé avec les autres (+ de 3 fois)
 - Les enfants avec lesquels ils ont travaillé (avec les copains -, même tranche d'âge -)
- La validation de mon objectif sera + :+/-

L'évaluation :

Evaluation Objectif Opérationnel II/1/1

ETRE CAPABLE d'encourager son équipe

L'outil :

Pour évaluer cet objectif, j'ai utilisé 2 critères :

- L'enthousiasme dans les encouragements : ++/+/-/--
- L'intérêt porté à son l'équipe : ++/+/-/--

Les activités

Tout au long de l'année, l'éducation nationale impose à l'enfant un rythme scolaire soutenu et imposé. Pour aller à l'encontre de cette façon de procéder, l'enfant sera chez nous « acteur » de son séjour, en lui donnant de l'autonomie dans son comportement ce qui lui permettra de s'approprier les changements dus à son développement, en le valorisant aux yeux des autres, en l'intégrant dans un groupe qu'il ne connaît pas et qui l'accepte et en lui donnant du plaisir dans les activités qu'il mènera. C'est pourquoi il nous appartient de lui proposer un vaste choix d'activités manuelles et créatives, de découverte sportive ou artistique, d'expérience technique et scientifique qu'ils peuvent librement choisir de faire seul, en groupe, ou de ne rien faire du tout. Pour certains d'entre eux, le centre constitue leurs seuls moments de vacances, rien ne leur est donc imposé, mis à part de participer à la vie en collectivité.

Chez les petits (moins de 6 ans), le temps de concentration est faible, ils sont dans le stade du personnelisme ou un seul mot reine, le « non » ! Il affirme sa personnalité en s'opposant aux autres, et bien sûr à l'animateur. Ils sont en alternance avec l'imitation de l'adulte qui leur modèle à suivre. À cet âge-là, l'enfant est égocentrique et donne vie à

toute chose autour de lui. Ils ont besoin de mouvement, de création, de sécurité, et de repos. Les animateurs devront donc préparer un panel d'activités différentes et limiter de préférence les ateliers statiques. Nous utiliserons au maximum la salle de motricité de l'école maternelle en y établissant régulièrement différents ateliers "sportifs". De plus, le gymnase du village est équipé d'un dojo qui est mis à notre disposition pour parfaire nos moments de détente.

Chez les grands (6/11 ans), le développement moteur permet le développement intellectuel, l'enfant forme son intelligence au travers de son action. Il devient plus rapide, plus précis, plus endurant, et prend gout à la compétition. L'enfant devient capable d'attention, d'effort et de concentration. La représentation abstraite des choses devient possible. Ce groupe d'âge est vaste, et les développements sont importants. De plus ils n'opèrent pas chez tout le monde au même moment ni dans le même ordre. Pour que chaque enfant puisse aller au rythme qu'il lui convient, ils seront réunis en début de matinée dans une salle où les activités de la journée seront écrites sur un tableau. L'enfant pourra s'inscrire à l'activité qui lui plaira, avec le groupe qui lui plaira. Ils seront responsables de leur décision et devront participer à l'activité choisie jusqu'au bout.

À la fin de la journée, les enfants seront rassemblés en forum, où ils pourront donner leurs impressions sur la journée, proposer des activités et l'équipe d'animation aura à cœur de répondre aux envies de chacun.

Tout au long de la journée, les animateurs prendront des moments pour discuter avec les enfants, où ils recueilleront l'impression personnelle de ces derniers, et plus particulièrement de ceux qui ne prennent pas la parole durant les forums. Pour chaque semaine, une activité phare est proposée.

La semaine est sous le thème :

Cette semaine permettra à l'enfant : comprendre la nature
- respecter la nature
- connaître la nature

Les activités importantes de la semaine : kermesse, défilé...

ORGANISATION DU PERIS'COOL

Une journée au centre pour les 3-11 ans

Déroulement d'une journée type, elle définit les différents temps de la journée, ils ne sont fixes et peuvent évoluer selon les activités proposées, mais veillent à respecter les différents besoins des enfants.

- De 8h à 8h30 : arrivée échelonnée des enfants au péri'scool (un accueil pourra être mis en place à partir de 7h30 pour les parents qui en exprimeraient le désir). Pendant ce temps d'accueil, les enfants seront en temps libre où ils pourront choisir entre plusieurs pôles d'activités: coin lecture, légo, coloriage, jeux de société, etc...

L'équipe pour l'accueil sera composée de 2 animateurs (1 pour -6 ans et 1 pour les +6 ans) qui noteront l'arrivée des enfants et répondront aux questionnements des parents. Les autres seront répartis sur les coins d'activités.

- De 8h30 à 9h,00 « mise en forme » . Petit réveil groupé permettant de se mettre en forme pour bien aborder la journée (danse, limbo, échauffement...)
- De 9h à 10h00, les enfants participeront à l'activité proposée.

- De 10H00 à 10h30, « le goûter ». Les enfants prendront une collation pour combler les petites faims.
 - De 10H30 à 11H15 Grand jeu de groupe organisé par l'équipe d'animation (ex : balle au prisonnier ou jeux proposés par les enfants).
 - De 11H15 à 11h45 « temps libre » jeux de société, coloriage, lecture en autonomie, sous la surveillance des animateurs.
 - De 11H45 à 12h00, passage aux toilettes et lavage des mains.
 - De 12H00 à 13H30 « repas ». Les enfants prendront leur repas qui leur sera servi et choisirons leur place librement. Ce moment est idéal pour les échanges, la discussion et la découverte des autres.
-
- De 13H30 à 14h00, « temps calme ». Un retour au calme sera mis en place afin de faciliter la digestion et répondre ainsi à leur rythme. Les enfants profiteront de ce moment soit pour lire, se reposer, faire une sieste, se détendre, le tout dans une ambiance calme afin de se ressourcer avant de démarrer les activités de l'après midi.
 - De 14H00 à 15h45, activité de l'après midi.
 - De 15H45 à 16h00 » Goûter » il sera proposé aux enfants pour ceux qui auraient un petit creux.
 - De 16H00 à 16h30, petit jeux d'évaluation des objectifs.
 - De 16h30 à 17h30 : « C'est l'heure du débrief » Un temps de parole sera proposé à chaque enfant afin de lui permettre

De partager son ressenti sur la journée, les activités, et de proposer des idées de mise en forme pour le lendemain.

Les accueils :

Pour tous les enfants, les effets personnels tels que les doudous seront rangés au crochet. Tout autre jouet personnel ne sera pas accepté au centre. Si des objets de valeurs tels des bijoux ou des consoles de jeux sont amenés par les enfants, ils seront placés dans le coffre du centre jusqu'au retour des parents, et cette information sera notée dans le cahier d'accueil.

Pour les 3 – 6 ans :

Le matin :

L'accueil se fait de 8h jusqu'à 8h30 dans les locaux du péri'scool. L'arrivée au centre pour cette tranche d'âge est un moment important car il représente la séparation avec les parents, et la rencontre des animateurs ainsi que des autres enfants. Les animateurs pour cette tranche d'âge resteront les mêmes pour tout le déroulement de l'accem afin de garder intacts les repères mis en place.

L'accueil sera échelonné pour préserver le rythme de chacun. L'enfant sera libre d'exploiter comme il le souhaite les différents coins libres mis à sa disposition.

L'animateur de l'accueil sera en charge du pointage des enfants, récoltera toutes les informations données par les parents dans un cahier, afin de les transmettre à ses collègues, et d'en garder une trace écrite.

Le soir :

Après le goûter, un temps de paroles sera proposé vers 17h afin de connaître les ressentis de la journée. L'accueil pour les départs se fera à partir de 16h30 et cela jusqu'à 17H30.

Pour les 7 – 11 ans :

Le matin :

L'accueil se fait de 8h à 8h30. De plus en plus habituée à fréquenter le système scolaire ou le centre, la séparation avec les parents pour cette tranche d'âge est moins difficile. Les enfants auront le choix entre plusieurs espaces de jeux : dans les salles pour le dessin, les activités manuelles, les jeux de société... ou à l'extérieur, si la météo le permet pour les activités sportives récréatives... les enfants évolueront librement dans ces lieux, ou un animateur sera présent pour assurer la sécurité morale physique et affective des enfants.

Le soir :

Lors de l'accueil, la priorité est mise sur le retour au calme avec les forums de fin de journée. Lors de ces petites réunions, les enfants feront part de leurs ressentis et prépareront, avec les animateurs, les activités des accueils et des temps libres du lendemain. Ensuite, un retour au calme se fera par le biais des espaces de jeu. Enfin l'animateur chargé de l'accueil transmettra les infos de la journée aux parents.

Le repas :

Les repas servis aux enfants sont fournis par API. Le moment du repas est important, c'est pourquoi l'accent est mis sur la convivialité et la communication. Ce temps permet aux enfants d'échanger, d'être plus autonomes, et plus responsables.

- **Les 3/6 ans** prendront leur repas à la cantine, le but étant d'offrir un maximum de confort et de sécurité. La disposition du mobilier adapté à leur âge a pour but de créer un espace chaleureux. Les enfants seront responsabilisés en s'occupant du service du pain et de l'eau, ainsi que pour débarrasser leurs couverts. C'est aussi le temps de l'apprentissage des règles de vie en collectivité et d'hygiène.
- **Les 7/11 ans** prendront possession des lieux, la disposition des tables sera faite de façon à favoriser les petits groupes (pas plus de 6 à tables). Les enfants se placeront librement à tables et deux chefs de table seront nommés à tour de rôle, ils seront chargés de servir et de débarrasser les plats sur le chariot prévu à cet effet. Un animateur sera prévu à chaque table, il devra être à l'écoute, surveiller et faire respecter le calme. Il veillera également à limiter les déplacements hors de la table. La pause méridienne est un moment d'échange et de convivialité.

Toutes les règles de vie à table seront établies par les enfants avec les animateurs. Enfin, une liste des enfants, suivant des régimes spéciaux ou ayant des allergies, sera transmise au personnel de cuisine, et aux animateurs.

Le goûter :

Il sera pris vers 15H45. Chaque animateur restera avec son groupe, afin de créer un climat de cohésion et d'échange ; les enfants pourront retourner jouer puis, un temps de paroles sera prévu de 16H30 à 17h30.

Tout au long du centre, l'animateur est en position d'accompagnateur, il guide l'enfant en évitant de faire à sa place. L'enfant doit être encouragé à chaque instant et être reconnu dans ses compétences qu'elles quel soient, il est libre de choisir l'activité dans laquelle il souhaitera s'investir.

Nous savons que la réalisation de projet est une étape du développement de l'enfant, principalement vers 9 ans, c'est pourquoi l'équipe d'animation privilégiera les projets d'activité conçus et imaginés par eux, et leur donnera les moyens de les réaliser.

Les enfants sont associés dans le fonctionnement du centre en pouvant apprendre à réaliser les tâches de la vie quotidienne comme la préparation du matériel, participé au rangement...

L'ensemble des participants doivent pouvoir s'épanouir dans divers domaines, quand ils se sentent prêts, et non attendre qu'un adulte décide à leurs places.

Des « rituels » seront mis en place, sur tous chez les 3/6 ans pour un meilleur repérage dans le temps et des outils (toilettes, forums, jeux...).

L'aménagement doit être adapté à chaque tranche d'âge, et être suffisamment riche pour éveiller de nouvelles activités (mobilier adapté, accessibilité aux matériaux et aux jeux...)

Enfin il est important d'aménager des lieux qui favorisent l'action et non l'interdit.

Prise en charge d'une personne porteuse de handicaps

Rappel :

« Les hommes naissent et demeurent libre et égaux en droit », *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789*.

« L'intégration et l'accès aux loisirs des mineurs et de l'adulte handicapé physiques, sensoriels ou mentaux, constitue une obligation nationale », *Loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées*.

« Les États partis reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité. » *La Convention internationale relative aux Droits de l'Enfant (1989)*.

« Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » *LOI n° 2005-102 du 11 février 2005*

Deux documents sont imposés par jeunesse et sport pour favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap. La recommandation de jeunesse et sport du février 2011, et la charte de déontologie pour l'accueil des personnes handicapées en ACM.

Pour que l'intégration d'un enfant porteur de handicap soit réussie, un soin particulier lui sera apporté, et plusieurs éléments seront mis en place avant, pendant et après le séjour.

Avant.

Une rencontre avec l'enfant et sa famille doit être mise en place, ou l'enfant pourra visiter le centre. Tout au long du centre, le directeur et la famille devront être en constante collaboration.

Plusieurs documents seront à remplir, la fiche sanitaire, et la fiche autonomie (voir en annexe).

Lors de la réunion de préparation, la directrice informera l'équipe sur le handicap de l'enfant, et une sensibilisation sur le sujet sera menée. Un rappel sur la confidentialité des informations diffusées aux animateurs sera fait.

Pendant.

L'assistante sanitaire aura la charge de la prise de traitement médicamenteux. L'équipe d'animation veillera à respecter le rythme de l'enfant, et à adapter les activités, ludique et de la vie quotidienne. Ils devront échanger et communiquer les informations importantes. Une évaluation quotidienne sera mise en place.

Après.

Une réunion d'évaluation de fin de séjour sera mise en place avec les parents et l'enfant afin de noter les points faibles et les points forts, ainsi nous pourrions améliorer l'accueil des futurs enfants. Il est important de pérenniser la démarche.

Cette année, nous allons demander au centre de "La Versée" de nous fournir en plus des fiches sanitaires de chaque enfant participant au centre, une fiche pré-remplie par leurs éducateurs qui les connaissent beaucoup mieux que nous. Cela permettra à l'équipe de répondre au mieux au besoin, au manque, ou à la crainte que les enfants pourraient ressentir pendant leurs présences parmi nous.

La santé

La fiche sanitaire constitue un document obligatoire pour pouvoir participer au centre aéré, elle doit être datée signée et rangée avec le bulletin d'inscription. À la fin du séjour, elle sera rendue aux parents. C'est un document confidentiel.

Le directeur nommera une assistante sanitaire, qui sera titulaire du PSC1 ou du diplôme d'assistant sanitaire. Sa mission consistera à :

- Informer son équipe des éventuelles pathologies.
- Veiller à tenir le cahier des soins.
- Étiqueter les boîtes de médicament aux noms des enfants.
- Avoir toutes les ordonnances à jour.
- Tenir à jour les trousseaux de secours.

Le directeur informera l'équipe des alertes émises par le ministère (plan canicule, risque d'orage...)
Chaque soir tous les parents seront informés des soins prodigués à leurs enfants.

La communication

Tout au long de l'année, le centre communique avec différents partenaires tels que :

- Les parents par le biais de rencontres quasi-quotidiennes, de transmission de courrier et d'élaboration de plaquettes d'information.
- Jeunesse et sport, pour toutes les questions d'ordre professionnel, généralement la communication est téléphonique, ou par téléprocédure.
- La communauté de communes du Sud-messin
- La société API pour les repas